



Oxxo Web Formation

Stéphanie Malterre

[www.oxxoweb.fr](http://www.oxxoweb.fr)

Tel : 06.89.53.51.50

Mail : [malterre.stephanie@bbox.fr](mailto:malterre.stephanie@bbox.fr)

# Conditions générales de ventes

## 1. Conditions Générales de Vente Oxxo Web

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les règles commerciales liant Oxxo Web et son Client, pour la réalisation d'une prestation de formation, d'ingénierie de formation. Elles prévalent sur tout autre document, y compris le cas échéant sur les conditions générales d'achat du Client.

## 2. Définition des prestations et champ d'application

Les prestations Oxxo Web, objet des présentes CGV, désignent l'ensemble des services proposés par Oxxo Web à ses clients. Elles désignent notamment :

- Les formations intra-entreprises sur le site convenu avec le client
- Les prestations d'ingénierie pédagogique (évaluation des acquis et besoins / élaboration de dossiers de synthèse / conseils pédagogiques)

Dans le cas de formations mises en place sur le site Client, Oxxo Web n'est pas tenu d'installer les produits ni de fournir le matériel. Ces prestations feront l'objet, le cas échéant, d'une facturation complémentaire.

## 3. Commande

La commande correspond à l'ordre d'exécution d'une prestation par Oxxo Web en faveur de son Client. Elle doit être confirmée par écrit et transmise à Oxxo Web par voie de courrier, email au plus tard 2 jours ouvrés avant le démarrage de la prestation. Oxxo Web se réserve le droit de ne pas exécuter une commande ne respectant pas

ces délais de prévenance, sans que cela n'ouvre de droit compensatoire de la part du Client.

Une commande est réputée confirmée à réception d'un des éléments suivants :

- La convention de formation dûment complétée et signée par le client
- Le bon de commande conforme aux conditions financières transmises par Oxxo Web
- Le devis signé et retourné à Oxxo Web
- Un mail d'acceptation du stage.

Par sa confirmation, le Client reconnaît avoir pris connaissance du contenu de la prestation proposée par Oxxo Web (le programme de stage dans le cadre d'une formation), et l'accepte sans condition. Afin d'assurer la pertinence de la prestation au regard des besoins du Client, Oxxo Web préconise de mettre en place un positionnement à l'entrée avant chaque action de formation, aux conditions fixées par les accords commerciaux liant Oxxo Web à son client.

Le Client reconnaît avoir informé l'ensemble des personnes concernées par la prestation de ses conditions de mise en place (à l'aide notamment des documents transmis par Oxxo Web : programme, convocation, plan d'accès,).

Enfin, la confirmation de commande implique la transmission du Règlement Intérieur Stagiaires à l'ensemble des personnes concernées par la prestation, et vaut acceptation sans condition de ce règlement par l'ensemble des participants. Le règlement intérieur stagiaire est disponible sur simple demande ou à l'adresse suivante : <https://oxxoweb.fr/formation-reseaux-sociaux-wordpress-lyon/>

## 4. Publicités des tarifs

Nos prix s'entendent Net de TVA pour les clients non assujettis.

Sauf dans les cas où la loi en dispose autrement, les prix des formations sont librement déterminés par le jeu de la concurrence, selon l'art. L410-2 du Code de commerce.

Les tarifs sont disponibles sur la page dédiée du catalogue de formation papier ou virtuel sur simple demande.

L'organisme se réserve la possibilité d'appliquer des promotions, rabais, ristournes ou remises à tout moment. Le barème des prix unitaires est indiqué dans les conditions de vente des formations, conformément à l'article L441-6 du Code de commerce.

## 5. Conditions de règlement

Les frais de la prestation seront facturés par Oxxo Web au client à prestation échue, et payables à réception, date de facturation.

Dans le cas où la prestation serait financée par un OPCA, les documents d'acceptation de prise en charge devront nous parvenir avant le démarrage de la prestation. Dans le cas d'une prise en charge sans subrogation, le client est tenu de régler l'intégralité de la somme prévue à Oxxo Web.

Le règlement des factures peut s'effectuer par chèque ou virement bancaire, directement à l'attention Oxxo Web.

## **6. Pénalités de retard et de traitement de dossier erroné du fait du client**

Tout retard de paiement par rapport à l'échéance définie par les présentes CGV, et pour lequel la responsabilité d'Oxxo Web ne peut en toute bonne foi pas être engagée, entrainera de plein droit et sans préavis l'exigibilité de pénalités fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal.

Dans le cas où les indications de facturation rapportées par le Client avant la prestation seraient incomplètes ou erronées, entraînant un traitement administratif correctif complémentaire de la part d'Oxxo Web, ce dernier pourra exiger de plein droit à son Client une pénalité compensatoire forfaitaire de traitement de dossier erroné d'un montant fixe de 50 € par facture concernée.

Conformément à la loi en vigueur, une indemnité forfaitaire de 40 € est due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

## **7. Annulation ou report du fait d'Oxxo Web**

Oxxo Web se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter une prestation, notamment en cas de manque de participants ou de problème technique ou logistique. Oxxo Web s'engage à prévenir son Client dans les plus brefs délais de cette annulation ou report, et à proposer une solution alternative. Cette solution pourra notamment consister à proposer à budget égal et sur un contenu équivalent, une session intra calibrée sur une durée réduite, et qui donnera lieu à une nouvelle commande. Aucune indemnité compensatrice ne pourra être exigée par le Client en raison d'une annulation ou d'un report du fait d'Oxxo Web.

## **8. Annulation ou report du fait du client**

Jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date du stage, le report de la prestation est gratuit. A moins de 10 jours ouvrés, Oxxo Web facturera le report, en sus, 10 % du prix total TTC. En cas d'annulation du fait du Client, selon l'article L 920-9 du code du travail, et à titre d'indemnité forfaitaire, ce dernier règlera à Oxxo Web :

- 50% de la facture en cas d'annulation entre 6 et 9 jours ouvrés avant la date de démarrage de la prestation
- La totalité de la facture en cas d'annulation à moins de 5 jours ouvrés avant la date de démarrage de la prestation En cas d'absence ou d'abandon d'un participant en cours de formation ou le jour même de la formation, sa participation sera facturée au Client (sauf cas de force majeure).

## **9. Assurance report ou annulation**

Oxxo Web propose à ses clients de souscrire une assurance report ou annulation pour chaque prestation. Cette assurance est proposée pour un montant forfaitaire fixe de 7€ par jour de prestation. Le Client doit indiquer lors de la commande son souhait de

souscrire à cette assurance pour chaque prestation engagée. Lorsqu'elle est souscrite, l'assurance report ou annulation libère le Client des pénalités contractuellement exigibles en cas de report ou d'annulation de son fait.

## **10. Responsabilité**

La responsabilité Oxxo Web est limitée au montant de la prestation fournie à son client.

## **11. Litiges et attribution de compétence**

En cas de litige relatif à l'exécution de la prestation, les parties s'engagent à résoudre leur différend à l'amiable. Toute contestation ou différend qui n'aura pu être réglé à l'amiable relèvera de la seule compétence du Tribunal de Commerce de Lyon.